Service des écoles primaires et secondaires case postale 5032 – 1002 Lausanne

Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers

PV adopté lors de la séance du 17.1.2019

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Coteau-Fleuri

7 novembre 2018 à 19h00

Restaurant le Charbon, à Chailly

Parents: Boschetti Olivier (BO), Concha Alfonso (CA), Da Silva David (DSD), Donze

Manuel (DM), et Turin Bertschy Mélanie (TBM)

Professionnels: Lugon Isabelle (LI), Schiltknecht Lise (SL) et Zryd Centelighe Claude‡

(ZCC),

Organisations: Diday Isabelle (DI), Grandmottet Delphine (GD), Périllard Marianne (PM),

Pupet Patrick (PP), Vuilleumier Rose Marie (VRM) et Walefack Mbamitat Didier (WMD) (représenté par Zohrat Breguet (ZB))

Autorités politiques : -

Invités: -

Excusés/absents: Blanc Christine (BC), Costa-Rubin Isabelle (CRI) et Essmaali Béchir (EB)

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption du PV du 13.09.2018
- 3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
- 4. Retour sur la séance de coordination des Présidents et le Conseil d'établissements
- 5. Forum des associations
- 6. Flyer
- 7. Date et lieu de la prochaine séance
- 8. Divers et propositions individuelles

1 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour (OJ)

L'OJ est accepté. DSD propose un point sur le budget 2018.

2 Adoption du PV de la séance du 13 septembre 2018

Tous les membres ont reçu un exemplaire du PV

[‡] secrétaire de séance



Le PV est passé rapidement en revue.

Pt 3 : (question à poser à Mme de Pietro) : La réponse avait été donnée : c'est le quart associatif.

Pt 5 : DSD avait exposé que l'on peut admettre qu'un membre du quart associatif soit remplacé lors de séances de la Commission (par un membre de la même association). Cependant il ne peut y avoir qu'un seul membre élu au sein de la Commission et une entente doit être trouvée entre le membre et son remplaçant au sujet des jetons de présence. Ceux-ci seront toujours adressés au membre élu.

3 Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

DSD a reçu l'information que les nouveaux représentants du quart politique devraient être nommés rapidement. Pour l'heure, il n'y a pas de représentant de ce quart.

WMD est aujourd'hui remplacé par Mme Zohrat Breguet. Cette dernière contactera prochainement WMD afin de savoir lequel des deux sera membre de la Commission.

DSD propose d'adresser un dernier message à EB au sujet de sa participation à la Commission. A défaut de réponse, la Commission statuera sur son maintien ou non au sein de la Commission.

4 Retour sur la séance de coordination des Présidents et le Conseil d'établissements

DSD expose que lors de la séance de coordination des Présidents, un échange de points de vue a eu lieu au sujet des projets mis en œuvre. Des courses d'école ont été faites. Il y a aussi eu une journée des parents, qui a nécessité une grosse organisation. Plusieurs commissions ont œuvré ensemble afin d'organiser la « Journée visons d'avenir » qui présente différents corps de métiers aux élèves. Certaines commissions ont un journal, édité avec l'aide des élèves.

DSD présente aussi un dépliant de l'établissement de l'Elysée présentant le rôle de la commission.

DSD évoque encore les sous-groupes de travail, dont les membres ne reçoivent pas de jetons. Pour y remédier, il a été établi, lors du dernier Conseil d'établissements lausannois, qu'une réunion de groupe de travail peut être assimilée à une séance de commission dès lors qu'elle est protocolée (OdJ, liste de présence, PV etc.). A noter que le nombre de 8 séances par an est un maximum.

DSD évoque que les convocations, les OJ et les projets de PV doivent être remis rapidement au Service des écoles primaires et secondaires. BO estime inopportun d'adresser des PV non validés. Par contre, rien ne s'oppose à ce que la date de la prochaine séance soit portée rapidement à la connaissance du SEP+S.

DSD expose que le Conseil d'établissements a eu lieu la semaine passée. Un accent a été mis sur les nouveaux moyens technologiques, qui devraient être à terme proposés déjà en 1P. Un projet pilote a été mis en place dans le canton (mais pas à Lausanne).



Un point a été fait sur l'offre parascolaire de la commune de Lausanne. Un accueil devrait être mis en place pour les 7-11 ans. Début 2019, il va y avoir une consultation au sujet de l'offre parascolaire pour les 7-8 P.

La prochaine séance du Conseil d'établissements aura lieu en mai 2019.

Début 2019, il y aura un appel à projet pour une meilleure intégration des enfants de parents allophones. Les Commissions prendraient une part active dans cette démarche.

Courant 2018, des parents allophones ont pu bénéficier de cours de français pendant l'école, avec possibilité de placer leurs enfants en bas âges (non scolarisés) dans des garderies. Cette action sera renouvelée courant 2019.

5 Forum des associations

Le recensement a bien avancé. Il reste Coteau-Fleuri. La liste sera disponible informatiquement dès qu'elle sera finalisée. Les associations seront approchées courant janvier 2019 afin de savoir si elles sont intéressées à participer en leur disant que le Forum aura lieu courant mai 2019 (sûrement le 18 mai 2019 si le lieu choisi est Chailly). Le lieu reste à définir. Suivant le lieu dédié au Forum (par ex. Coteau-Fleuri), on sera plus libre quant aux dates. Après discussion, la Commission penche pour un forum à Coteau-Fleuri.

6 Flyer

Une discussion est ouverte au sujet du flyer, présenté aux membres présents.

Les membres apprécient la présentation et le format du flyer.

Certains termes sont discutés.

Les couleurs sont également discutées. Il est proposé de reprendre les couleurs « officielles ». Deux versions de couleurs seront présentées à la Commission par DSD.

Certains membres estiment que le texte est un peu compliqué pour des parents ne maîtrisant pas le français. Certains termes devraient être changés/simplifiés.

Il faudrait plus de « bullet points » selon certains membres.

PM va faire quelques propositions de changements du texte à la Commission.

Le but est que le flyer soit finalisé et imprimé (1000x au moins) en 2018.

7 Budget

La Commission vote un budget de bouche annuel. Le repas sera pris en charge par le budget alloué, il devrait rester inférieur à CHF 500.-.

8 Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée le 17 janvier 2019, à 19h00 au Collège de Coteau-Fleuri.



9 Néant.	Divers et propositions individuelles		
La séance	est levée à : 20h50.		
		Olivier E	3oschetti
		Secréta	ire
Lausanne,	novembre 2018		
Lausanne,	mars 2019/SEP+S/mtl		
			place Chauderon 9
			case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 sepscet@lausanne.ch